



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 5

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille vingt et le 23 septembre à 18 heures et 30 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 17 septembre 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été organisée selon les conditions prévues par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, MME CELERIER, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, M. DOMENEGHETTY, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PERES, M. GARDE, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME BEC (POUVOIR A M. GARDE), M. PUGET (POUVOIR A MME TOULZE), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), M. BAMIERE (POUVOIR A MME QUONIAM-DOUREL), MME CABERO (POUVOIR A M. PERE).

Etaient absents excusés : MME PIEROT, MME PERROUX

M. PHILIPPE MERLEY a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/88

Objet : Répartition de la subvention de Toulouse Métropole dans le cadre du Forum Emploi 2019

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour la 2ème année consécutive un forum intercommunal pour l'emploi a été organisé le 3 avril 2019 à l'Union. Cette manifestation a été organisée en partenariat avec les communes de Launaguet, Saint-Jean, Aucamville, Fonbeauzard et l'Union.

Comme suite à la demande de notre commune, Toulouse Métropole a accordé une aide financière d'un montant de 5 000 euros pour l'organisation de ce forum.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de répartir cette subvention entre les communes concernées en fonction de leurs dépenses respectives conformément au tableau ci-dessous :



Commune	Intitulé de la dépense	Montant	Total	% financement	Subvention
Commune de L'Union	Frais de personnel	2 788 €	7 228 €	54.82 %	2 750 €
	Frais de communication	50 €			
	Fourniture d'un petit déjeuner et d'un buffet	422 €			
	Location de la Grande Halle sur deux jours et installation des stands par les services municipaux	3 588 €			
	Mise en place de la Grande Halle (agents extérieurs)	280 €			
	Sécurité (vigile)	100 €			
Commune de Launaguet	Frais de personnel	2 251 €	2 751 €	20.86 %	1 050 €
	Frais de communication	100 €			
	Location de l'Orangerie pour l'organisation des ateliers de préparation sur deux jours	400 €			
Commune de Saint Jean	Frais de personnel	1 560 €	1 685 €	12.78 %	625 €
	Frais de communication	100 €			
	Navettes	25 €			
Commune d'Aucamville	Frais de personnel	682 €	851 €	6.45 %	325 €
	Frais de communication	169 €			
Commune de Fonbeuzard	Frais de personnel	571 €	671 €	5.09 %	250 €
	Frais de communication	50 €			
	Animation d'ateliers par des prestataires extérieurs	50 €			
TOTAL			13 186 €	100 %	5 000 €

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal la répartition suivante de la subvention de 5 000 euros attribuée par Toulouse Métropole :

- Launaguet : 1 050 €
- Saint Jean : 625 €
- Aucamville : 325 €
- Fonbeuzard : 250 €
- L'Union : 2 750 €

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

De la répartition suivante de la subvention de 5 000 euros attribuée par Toulouse Métropole :

Envoyé en préfecture le 29/09/2020
Reçu en préfecture le 29/09/2020
Affiché le **29 SEP. 2020**
ID : 031-213105612-20200929-D_2020_88-DE

- Launaguet : 1 050 €
- Saint Jean : 625 €
- Aucamville : 325 €
- Fonbeauzard : 250 €
- L'Union : 2 750 €

Pour copie conforme,

*Le Maire,
Marc PÉRE*



*Pour le Maire,
et par délégation,
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ*

- Transmis le **29 SEP. 2020**
- Affiché le **29 SEP. 2020**